



Sarl CGS Conseil <cgs.conseil@gmail.com>

Avant-première | Découvrez la campagne 2022 de la CNCC

1 message

Yannick Ollivier <cncc@cncc.fr>

21 juillet 2022 à 08:02

Répondre à : cncc@cncc.fr

À : cgs.conseil@gmail.com

Si vous ne parvenez pas à lire cet e-mail, cliquez [ici](#)

Chères consœurs, chers confrères,

Assurer la visibilité de la profession et mieux faire connaître le commissaire aux comptes et ses missions auprès de nos parties prenantes est un des axes forts de l'action de la CNCC. En tant qu'instance représentative, c'est même une de ses missions essentielles.

En 2022, la **CNCC lance une nouvelle campagne audacieuse, ciblée et d'envergure** que nous sommes heureux de vous présenter en avant-première avant sa diffusion à la rentrée.

Une campagne audacieuse

La commission Communication de la CNCC et le Bureau national ont souhaité porter une campagne audacieuse, assumant **un ton décalé pour mieux convaincre sa cible**.

Le volet affichage de cette dernière, visible dans l'espace public, reprend à son compte certains préjugés attachés à la profession, avec humour, pour mieux **interpeler les dirigeants d'entreprise et leur porter un message résolument positif**.

Elle se veut **en rupture dans la représentation du commissaire aux comptes, sans pour autant le trahir, et en rupture de ton** pour créer un effet de surprise, interroger, faire sourire.



Une campagne ciblée

La campagne 2022 de la CNCC a d'abord été **pensée pour une cible de dirigeants**. Elle s'adresse à tous ceux qui ont un commissaire aux comptes mais n'en perçoivent peut-être pas toute la valeur ajoutée ou méconnaissent l'étendue de ses missions, ainsi qu'à tous les dirigeants qui n'ont pas de commissaire aux comptes et connaissent peu ou mal notre profession.

Les canaux de diffusion ont été sélectionnés dans cet esprit. Ainsi, vous pourrez retrouver ces visuels à partir de la mi-septembre :

- dans **toutes les grandes agglomérations** du territoire français, principalement dans les **gares ferroviaires et aéroportuaires**,
- dans les **grands médias économiques**, en version **papier et numérique** (sites et applications mobiles)
- et sur le réseau social professionnel **LinkedIn**.

Une campagne d'envergure, à voir et à écouter

Si le volet affichage est un élément phare de la campagne, il ne sera pas le seul.

Comme en 2020 et en 2021, la **CNCC reconduit également une opération en radio**. **Sur plusieurs semaines**, quatre entretiens d'une minute, à visée pédagogique, seront

diffusés sur trois stations : **France Info, Europe 1 et BFM Radio**. Vous pourrez également retrouver ces entretiens sur le site et les réseaux sociaux de la CNCC au moment de leur diffusion.

Dernier pilier de cette campagne, **le site auditeur-legal.fr**, qui constituera une nouvelle brique de l'écosystème Web de la profession et un atout clé dans sa stratégie de visibilité en ligne.

Les visuels aussi bien que les contenus radio renverront vers ce nouveau site de référence dont les objectifs sont les suivants :

- **informer sur le commissaire aux comptes et son offre de mission** de la manière la plus efficace, accessible et complète possible ;
- **donner à voir l'étendue de ses sujets et domaines d'intervention** : monde associatif, secteur public, durabilité, cybersécurité, lutte contre le blanchiment, prévention des difficultés, etc. ;
- **valoriser l'actualité de la profession et de la CNCC** qui touche les bénéficiaires, directs ou indirects, des missions du commissaire aux comptes.



Nous sommes heureux de partager avec vous cette nouvelle campagne et nous vous donnons rendez-vous à la rentrée pour sa diffusion officielle, convaincus qu'elle fera parler de la profession et contribuera à la mettre sur le devant de la scène !

Bien confraternellement,

Yannick Ollivier

Président de la CNCC

Kristell Dicharry

Présidente des commissions
Communication et Jeunes & Attractivité
Président de la CRCC Ouest-Atlantique

CNCC
200 - 216 Rue Raymond Losserand
CS 70044
75680 PARIS CEDEX 14
www.cncc.fr



© 2022 CNCC

Si vous souhaitez vous désinscrire de notre newsletter, cliquez [ici](#)